

Une hiérarchie de l'ombre

Les tendances claniques apparaissent comme le refuge pour des citoyens fragilisés par la mondialisation ou les nouvelles technologies.

Souvent, le cinéma a mis en scène les luttes que se livrent les clans pour conserver ou conquérir du terrain. On se souvient du *Clan des Siciliens* (1969) ou des films policiers sur la prohibition dans le Chicago des années 30. Des clans qui contrôlent aussi bien des entreprises que des positions politiques, qui quadrillent un territoire, le protègent des ambitions de clans rivaux. Plus près de nous, Abel Ferrara, dans *The King of New York* (1990), filme le trafic de drogue et la guerre des gangs.

Le Retour des clans n'est pas le titre d'un nouveau film sur le sujet, mais celui d'un livre publié en 1997 par l'Observatoire international des tendances socioculturelles Foreseen. Souvent associée dans notre imaginaire à la figure du Parrain, chef de clan régnant sur une « grande famille » ou à la Mafia, la résurgence des phénomènes claniques qu'il décrit est bien éloignée de ces sagas racontées au cinéma. Selon l'ouvrage piloté par Bernard Cathelat, directeur de recherche au Centre de communication avancée (CCA), « les tendances claniques frappent aux portes de nos sociétés. Les grandes organisations, ébranlées par les mutations actuelles, n'offrent plus leur

pouvoir protecteur aux citoyens fragilisés par la mondialisation et l'arrivée des nouvelles technologies. Ceux-ci recherchent alors (...) une nouvelle forme de sécurité auprès de microcommunautés claniques. » Il n'est donc pas question de successeurs d'Al Capone, ni de clans, au sens strict, fondés sur une filiation. Plus que de retour des clans, il vaudrait mieux parler alors de pratiques ou de logiques claniques.

Baronnies et népotisme

Dans le monde de l'entreprise, note Michel Wieviorka, sociologue et directeur de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), « on parle de clans pour définir des réseaux de solidarité interpersonnelle ». Ainsi, « chez Axa, il y a le clan des actualités, celui des commerciaux, celui des relations publiques, etc. », explique Claude Bébéar dans *Le Retour des clans*. Ce qu'il justifie par le fait qu'une entreprise internationale doit faire cohabiter plusieurs cultures, et donc « créer ces ressorts clanistes, où chaque collaborateur a le sentiment de trouver une protection supérieure à celle des grandes structures. Mais il ne faut pas méconnaître les risques d'une telle politique, celui de voir se constituer des

baronnies. Chacun de ces petits groupes va avoir tendance à vouloir vivre seul. »

De façon générale, les clans ne sont pas aussi visibles. Au sein d'une entreprise, ils créent une hiérarchie de l'ombre où d'autres règles s'imposent. Des corporatismes, de services ou de métiers, peuvent alors se former, freinant toute synergie. La logique économique « traditionnelle » est donc contrecarrée par les agissements de ces groupes. Selon Christophe Assens, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Rouen, « le clan prive les autres d'informations et de ressources extérieures vitales pour l'entreprise ». Mais, peu ouvert vers l'extérieur, il peut également se priver lui-même d'informations essentielles. Agissant dans son intérêt, contre d'autres, clientélisme et népotisme sont deux de ses principaux ressorts. « On peut parler de pratiques claniques si les critères de promotion, de revenu, d'emploi ou de licenciement ne correspondent pas à ceux de la rationalité économique, mais à des critères d'appartenance », précise le sociologue Michel Wieviorka. « Quand le fonctionnement normal de l'entreprise n'explique pas ces trajectoires, c'est que d'autres logiques sont en œuvre. »

N.G.